

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 20 octobre 2015

Délibération n° 2015 - 20/10/2015 – 11

Appel à projets « Pédagogie numérique » 2016

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 7 octobre 2015

Après en avoir délibéré

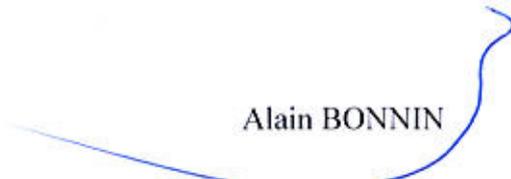
Approuve, avec 18 voix pour (unanimité) :

la proposition de calendrier Appel à projets « pédagogie numérique 2016 ».

Dijon, le 21 octobre 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



*P.J. : Compte-rendu de la Commission de la pédagogie
Proposition de calendrier Appel à projets « pédagogie numérique 2016 »*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Compte rendu de la séance du mardi 29 septembre 2015

Ouverture de la séance à 8 heures 35.

1. Informations générales

Grégory WEGMANN précise que les derniers retours liés aux travaux d'autoévaluation sont en cours et que la saisie doit être faite très rapidement à présent. Quelques dossiers sont encore en attente.

Sur l'année de césure, il est précisé que la circulaire décrivant le dispositif est parue fin juillet 2015. Cela n'a pas permis une étude du sujet en temps utile. Les demandes sont traitées au cas par cas à l'heure actuelle. L'étudiant reste inscrit à l'université pendant la période de césure. Cela ouvre donc beaucoup de possibilités. Un point sera fait en réunion des directeurs de composantes.

L'étudiant peut partir sans suivi pédagogique particulier ou être accompagné dans sa démarche par des enseignants. C'est une modalité administrative d'inscription assez intéressante.

Sébastien CHEVALIER demande si une consultation des dossiers d'autoévaluation est prévue.

Grégory WEGMANN précise qu'il n'y a pas de dimension politique dans l'évaluation des mentions. L'important est qu'il existe une cohérence entre les autoévaluations des champs de formation, des mentions et de l'établissement.

Il précise que ce qui ressort des dossiers est surtout l'état d'esprit de la mention via la lecture du chapeau introductif figurant dans les premières pages du dossier. Quand une équipe est en difficulté, une aide leur est apportée.

Il apparaît plus intéressant de voir ce qui sera en place pour le prochain contrat.

Pour réfléchir au prochain contrat, il faudra partir des dossiers d'autoévaluation.

Ce qui peut être pertinent est d'avoir des témoignages dans 2-3 secteurs et plutôt sur les champs de formation (qui ne sont pas évalués par l'HCERES). Ce qui ressort est le côté un peu artificiel des champs mais cela peut quand même être intéressant pour avoir une idée de ce qui se passera dans le futur. Un point sur les champs peut donc être intéressant. Il faudrait prévoir de faire un point sur les autoévaluations des formations en ciblant un master, une LP, une licence...

2. International : projets présentés par le Pôle international

Grégory WEGMANN invite Bernhard ALTHEIM à présenter les projets.

Il s'agit de projets d'échanges non diplômants concernant l'IUT Dijon-Auxerre (+Le Creusot pour le projet 3).

Projet 1 : mise en place de nouveaux accords suite à une mission de l'IUT en Amérique du Sud (Argentine) qui permettra à l'IUT d'échanger, par année universitaire, jusqu'à 3 étudiants avec Maza (déjà partenaire de l'IUVV) et jusqu'à 8 étudiants avec l'UNLP dans le cadre de ses DUT et DUETI, en exonération des frais d'inscription. Les enseignements sont en espagnol (B2) et également en anglais.

Projet 2 : renouvellement d'un accord qui permet à l'IUT d'envoyer jusqu'à 3 étudiants de 2e (DUT) ou de 3e année (DUETI) à Ajou (Corée du Sud) et d'accueillir des étudiants d'Ajou au sein de son DU ITEM en exonération des frais d'inscription.

Projet 3 : nouvel accord, suite à une mission des deux IUT en Inde, qui leur permettra d'échanger avec l'université indienne AU jusqu'à 8 étudiants par an dans les domaines « business » (TC) et informatique, en exonération des frais d'inscription. Il existe quelques accords avec l'Inde mais il faut faire très attention aux conditions d'accueil des étudiants.

CP

Pas d'observations particulières

3. Diplômes d'université

➤ IUT Le Creusot – UFR Sciences Humaines : création du DU Patrimoine Culture Numérique (PCN)

Martine CLOUZOT, professeur d'Histoire à l'UFR Sciences Humaines et Anne JORROT-DEBEAUFORT du SEFCA présentent le projet de création d'un DU PCN aux membres de la CP. Un diaporama est diffusé en séance.

Le projet : quels objectifs ?

Initiation aux outils de vulgarisation scientifique pour les Sciences Humaines et Sociales (SHS)

C'est à dire :

- ouvrir les SHS à l'innovation technologique et au monde économique.
- initier les SHS aux outils du numérique, afin de comprendre les nouvelles technologies, leurs langages, méthodes et applications actuelles.
- apprendre à créer des dispositifs pédagogiques, culturels, muséaux à partir des objets patrimoniaux.

Quels publics : personnels des musées, des bibliothèques, du pôle culture, des enseignants de l'université.. il faudra en prérequis un niveau licence 3 en SHS

Le projet : quels intérêts ?

En terme de Sciences Humaines et Sociales :

La valorisation des savoirs, méthodes et objets des SHS, de la culture, du patrimoine, de l'art, grâce au numérique.

La sensibilisation à l'expérimentation numérique appliquée aux objets patrimoniaux.

L'incitation à créer des partenariats pour développer de nouveaux modes d'interaction pédagogique, muséographique, patrimoniale, culturelle.

L'acquisition de compétences transférables tout au long de la carrière.

Modalités de la formation : d'une durée de 35 heures, réparties sur 3 mois, de février 2016 à avril 2016 ; 5 jours (3 jours consécutifs en février 2016, 2 jours consécutifs en avril 2016) ; 4 Unités d'enseignement

Les enseignements :

UE 1 Problématique : Comment structurer vos données (Excel, Xml, Access, SQL, 4D...)(4 h)

Données structurées et semi-structurées

UE 2 Problématique : Comment capter, mesurer, visualiser et dupliquer vos objets 3D (mobiliers archéologiques, collection patrimoine, monuments...) ? (10h)

Objets 3D

UE 3 Problématique : Comment rendre votre travail ou collections accessibles pour une diffusion à un large public ? (10 h) Présentation Web et Sig

UE 4 Problématique : Comment s'inspirer des exemples de vulgarisation ? (11 h)

Témoignages de développements en cours ou abouti

Un travail très intéressant est mené avec une Ingénieure de Recherche en base de données. Elle est à l'interface entre les SHS et le numérique. Cela peut par exemple permettre la reconstitution d'objets anciens.

Le budget se décompose ainsi :

Le coût est de 50 heures équivalent TD, avec une enveloppe de 15h pour responsabilité pédagogique

Effectif 12 stagiaires 950€/stagiaire Recettes 11400 €

Dépenses

*50h eq TD enseignements Cout chargés 2173 €

*Fonctionnement 4802 €

*Prélèvements SEFCA et uB 3078 €

10053 €

Excédents pour la composante

1347 €

Les atouts du projet pour l'université :

Valorisation et rapprochement des compétences existantes à l'UFR SHS et l'IUT du Creusot

Valorisation durable des savoirs, méthodes et objets des SHS, de la culture, du patrimoine, de l'art, grâce au numérique.

Et aussi : le DU pourrait devenir à terme un diplôme national puis un parcours dans un Master existant

Un partenariat avec l'OCIM est envisagé. Une discussion avec Pierre ANCET a eu lieu au sujet de ce projet de DU. Pour le budget, ça pourrait passer avec 11 stagiaires mais il vaudrait mieux 12 stagiaires. L'idéal serait de pouvoir développer ce DU dans le temps. Il existe peu de formations en France où il y a des technologies liées aux sciences humaines. Il y a une vraie réflexion à avoir pour le prochain contrat.

Sébastien CHEVALIER demande si le besoin de ressources numériques existe pour d'autres disciplines. Il faudrait sans doute envisager une UE plus spécifique pour s'ouvrir à d'autres publics.

Les UE 2 et 3 pourraient par exemple être plus ciblées.

Martine CLOUZOT précise que le but est que des spécialistes en SH soient plus motivés et moins réticents à ces nouveaux outils. Les débouchés sont internationaux (cf musées américains...).

Le potentiel de valorisation est fort mais il faut que le numérique aille vers les SHS. Cela n'est pas naturel pour l'instant.

Liliane PELLECUER demande si un travail a été fait avec les diplômés de l'ESPE (Diderot) ou de l'UFR Droit se rapprochant de ces thèmes.

Martine CLOUZOT indique que la première préoccupation lors de la conception de ce DU a été budgétaire. Ces prises de contact seront à envisager pour l'avenir.

Gregory WEGMANN indique que cela peut permettre d'avoir des idées de modules pour les futurs diplômés.

Agnès BASAILLE-GAHITTE note que la répartition dans les UE est différente entre le document reçu et la présentation faite en séance. Anne JORROT-DEBEAUFORT précise que des ajustements ont eu lieu très récemment mais que ces modifications n'impactent pas le budget.

Liliane PELLECUER remarque que dans le budget présenté la part du coût lié aux cours et TD paraît minime par rapport aux coûts de fonctionnement.

Anne JORROT-DEBEAUFORT précise que les coûts de fonctionnement sont prévus de manière large. Ce budget pourra être ajusté en fonction des dépenses effectivement réalisées une fois le DU mis en place.

CP

Pas d'observations particulières

➤ UFR Lettres et Philosophie : modification apportée au DU animateur de communauté dans la transition socio-écologique (ACTE)

Marielle GIBOULOT du SEFCA précise qu'il s'agit d'une modification mineure concernant le titre du DU. La demande est relative à l'ajout de la mention « à l'ère du numérique » suite à « écologique ». Le DU serait donc intitulé « animateur de communauté dans la transition socio-écologique à l'ère du numérique (ACTEN) ».

La rentrée est prévue courant janvier 2016. La communication autour de ce DU sera prochainement lancée.

CP

Pas d'observations particulières

➤ UFR Langues et Communication : modification du tarif du DU CLES

La composante demande une augmentation du tarif d'inscription qui passerait de 50 à 75 euros.

CP

De précisions (budget détaillé notamment) seront demandées à la composante afin de bien comprendre les raisons de la demande d'augmentation. La CP ne peut pas émettre d'observations en raison de l'absence d'éléments d'explications.

(une réponse de la Directrice de la composante reçue lors de la CP a été lue en séance mais nécessite de plus amples informations)

➤ UMDPC-S : diverses modifications apportées à des DU ou DIU

Ces demandes sont présentées par l'UMDPC-S (qui dépend du SEFCA) et concernent les professionnels de Santé.

Modifications des dispositifs de formation :

DIV Anglais Médical (DIVAM) / DIV Anglais pour la Santé (DIVAS)

•Augmentation du volume horaire (126 h au lieu 120h)

POST DIVAM

•Changement de nom : AMPS (anglais médical pour les professionnels de santé) et pédagogie (e Learning)

Infirmier Santé Travail

•Augmentation du volume horaire (220 h à 240h) – soutenance mémoires

Alimentation Santé Micronutrition / Pratique Paramédicale Nutrition Micronutrition

•Restructuration de l'organisation pédagogique de la formation.(introduction e.learning – mutualisation)

Psychologie et Pédagogie du Comportement Alimentaire

•Restructuration de la formation sur une année (introduction e.learning) au lieu de 2 ans. – Convention avec Institut de Medecine Environnementale

Soins palliatifs

•Un diplôme sur 2 ans (accès année 2 conditionnée à l'obtention année 1 et non un diplôme par année.(initiation – perfectionnement)

Enfant adopté

•Ouverture aux internes

Responsables de formation :

DU Médecine Manuelle M GREMEAUX intègre la coordination du diplôme

DU Plaies et Cicatrisations : N ZWETYENGA (M VABRES ne souhaitant plus coordonner ce dispositif)

DU Séquençage Haut Débit et Maladies Génétiques: Y DUFFOURD (M RIVIERE nommé dans une autre université – Canada)

CP	Pas d'observations particulières
-----------	---

4. Appel à projets « pédagogie numérique 2016 »

Déborah ARNOLD du PSIUN présente le dossier aux membres de la CP.

Elle rappelle le bilan de l'AAP 2015 et précise les projets retenus :

Au titre des MOOCs :

1. COMPRENDRE LE MOUVEMENT - UFR STAPS – en production
2. MEIFEC - UFR Droit, sciences économique et politique – mis en réserve
3. INGENIERIE DES CONNAISSANCES - UFR Sciences et Techniques – mis en réserve

Au titre des dispositifs de FC :

4. MASTER PROFESSIONNEL DROIT SOCIAL et Diplôme d'Université DROIT SOCIAL EXPERT (UFR Droit, sciences économique et politique)
5. MODULES DU MASTER EN INTERCULTURAL MANAGEMENT (UFR Langues et Communication)
6. FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE (PHYSIQUE-CHIMIE) - UFR Sciences et Techniques

Autre projet :

7. TUTORIELS de TP de PHYSIQUE – UFR Sciences et Techniques

Pour l'appel à projets **2016**, le financement sera de 50 K€, analogue à celui de 2013/2014/2015 et complété par un apport sur ressources propres du service AIDE-numérique, notamment par la mobilisation de recettes de dispositifs FOAD et hybrides, après déduction de leurs charges.

Deux axes : consolidation et financement de projets de l'appel à projet 2015 et accompagnement des équipes pédagogiques pour développer la pédagogie numérique dans le cadre de la future offre de formation.

Volet 1 : consolidation et financement de projets de l'appel à projet 2015

Consolidation et financement des dispositifs retenus et des MOOCs mis en réserve dans le cadre de l'appel à projet Pédagogie Numérique 2015 ». Les porteurs de projet de MOOC et de dispositifs de Formation Continue, dont les projets n'ont pas été financés en 2015, sont invités à finaliser leur demande de soutien avec le service AIDE-numérique du PSIUN.

Volet 2 : accompagnement des équipes pédagogiques pour développer la pédagogie numérique dans le cadre de la future offre de formation

Assistance, ingénierie et conseil auprès des responsables et équipes pédagogiques pour préparer l'intégration de la dimension numérique dans de nouvelles maquettes (ressources numériques, nouveaux usages, approches pédagogiques innovantes faisant appel au numérique,...) Nombre de projets susceptibles d'être retenus : 10 à 12

Conception et réalisation de ressources numériques au soutien de formations modulaires, pouvant être proposées dans des contextes multiples (dispositifs de Formation Initiale, Continue, MOOC,...) et selon des modalités différentes (FOAD, hybride).

Nombre de projets susceptibles d'être retenus : 5 (de 20 à 40 h chacun) et au plus 1 MOOC

Sur les critères d'éligibilité : tout projet doit être porté par une équipe pédagogique et signé par le directeur de composante. Le formulaire de demande est à remplir uniquement pour le volet 2 et à déposer par le/la responsable pédagogique du diplôme. Les projets de création de ressources au soutien des formations modulaires doivent indiquer au moins deux contextes d'utilisation (ex. FI et FC, FI et MOOC,...) et démontrer l'articulation avec les activités d'apprentissage.

Déborah ARNOLD détaille ensuite le calendrier prévisionnel et indique que la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30 octobre 2015. Les auditions des porteurs de projet (en présence d'un rapporteur de la Commission de la Pédagogie) auront lieu les 9 et 10 novembre 2015. La validation des projets à retenir (après évaluation et chiffrage) sera vue lors des conseils de décembre 2015.

Grégory WEGMANN revient sur la décision récente de flécher la dotation aux composantes pour la FOAD.

Déborah ARNOLD reprend sur le Volet 1 de l'AAP : permettre le financement deux projets qui pourront être soutenus sous forme de MOOCs. Il faut demander aux porteurs de projets de recontacter le PSIUN pour planifier la réalisation de ces dispositifs. Il n'est pas besoin de répondre pour ces projets car on a déjà tous les éléments.

Dans le Volet 2, on peut envisager 10 à 12 projets, ce qui fait un projet par composante. Ici on peut aussi voir l'arrivée de nouveaux projets de MOOC

Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL du CIPE rappelle que toute la réflexion autour de la construction des futures maquettes peut être accompagnée par le CIPE qui est en concertation sur les projets.

Sébastien CHEVALIER note que le budget dédié est à la fois peu élevé mais représente beaucoup dans le contexte actuel. 10 ou 12 projets ? Quelle répartition?

Déborah ARNOLD précise que pour produire un MOOC, c'est un budget de 25000 euros.

Mieux vaut retenir 5 ou 6 projets plutôt qu'essaimer?

Déborah ARNOLD précise que l'on a fléché 6 mois d'accompagnement par projets. Mais tout cela dépendra aussi des recettes en FOAD.

Gregory WEGMANN précise que l'on a intérêt à expliquer que l'on a deux ans pour construire les maquettes.

La première partie du volet 2 est plus immédiate

La deuxième partie serait plus pour une mise en production début 2017.

Il ne pas oublier les IUT ou écoles d'ingénieurs qui ne sont pas dans le calendrier contractuel des composantes.

Par rapport aux critères d'éligibilité, il faudra mettre des exemples dans l'appel à projets pour que cela soit clair pour les composantes. Ex : hybridation d'une UE, que l'on ouvre en libre accès. Cela peut toucher l'international aussi.

CP

Les remarques seront relayées aux membres de la CFVU.

5. Discussion : bilan et perspectives du Prix d'Excellence en Enseignement

Stéphanie GRAYOT-DIRX, Vice-Présidente, présente aux membres de la CP un diaporama détaillant le bilan du Prix d'Excellence en Enseignement lancé l'an passé et les perspectives pour cette année.

Objectifs du PPE :

Reconnaître et valoriser les collègues investis dans la réflexion sur leurs pratiques pédagogiques
Favoriser la discussion autour de ces pratiques pédagogiques et leur diffusion : les Cafés Pédagogiques

Elle rappelle qu'il n'existe pas d'autres cas de valorisation de ce type autour des pratiques pédagogiques. Mais c'est bien connu à l'étranger.

S'agissant du prix 2015 :

Dépôt des dossiers de novembre 2014 à fin février 2015

22 dossiers, de tous les types : 16 par des candidats – individu ou équipe; 4 par des collègues – 2 par des étudiants

Examen des dossiers, en mars, par les membres du jury. Un rapporteur désigné par dossier.

Jury présidé par Mme M. Frenay

Tenu le 7 avril (12h – 17h)

Résultats donnés le soir même aux récipiendaires

Dans les 8 jours, mail envoyé à chacun des candidats avec son résultat individuel

L'examen des dossiers a été fait par la VP, Joëlle DEMONGEOT-LEBEL du CIPE et la Présidente de jury (Marianne FRENAY, titulaire de la Chaire Unesco de Pédagogie à l'université belge de Louvain).

Il y avait une grille d'évaluation des dossiers. Pas de catégorisation prévue initialement

15 critères généraux ou plus spécifiques sur l'enseignement, basés sur la littérature scientifique (Society for Research into Higher Education)

Une grille complétée par le jury a été remise au(x) candidats.

Mais il y a eu émergence de 5 catégories :

« Matériel pédagogique »

« Création de nouvelles formations/nouveaux diplômes »

« Valorisation de la « carrière » d'un enseignant »

« Ensemble d'activités pour un programme (avec compétences spécifiques) »

« Dispositif enseignement cours »

Intérêt de créer des catégories (comparer ce qui est comparable ?). Ne faudrait-il pas catégoriser les prix?

Stéphanie GRAYOT-DIRX revient sur la mise en valeur des pratiques primées :

Pages Web sur le prix (présentation du principe, présentation des actions primées, adresse mail pour contribuer au débat sur ce prix)

Dossier de presse

Présentation en conférences des directeurs de composante

Présentation en CP/CFVU

Remise de prix lors de la cérémonie de rentrée du campus de Dijon

« Cafés pédagogiques » animés par les récipiendaires

Partage d'expérience avec la communauté de l'uB :

Présentation faite en conférence des directeurs de composantes

Entre octobre et décembre des cafés pédagogiques seront organisés : 4 rencontres avec les lauréats

1h30, pauses méridiennes, entre mi-octobre et début décembre

Ouvertes à tous les enseignants uB, avec présence des lauréats

Présentation du projet qui a valu le prix, puis discussion-débat avec la salle

Sur le lancement de la campagne PPE 2016 :

Principe reconduit ; en terme de calendrier, ce serait à peu près le même qu'en 2015, avec un léger resserrement du calendrier

Dépôt des dossiers envisagé : de novembre au 12 février 2016

Examen des dossiers : de la mi-février à la fin mars,

Un rapporteur désigné par dossier.

Jury de 10 membres (dont lauréat de la session précédente)

Réunion du jury envisagé pour début avril

Stéphanie GRAYOT-DIRX précise que cette année on est passé à 4 prix au lieu de 3. Christian MICHELOT a eu un prix de façon exceptionnelle. Mais il faut noter que la pratique pédagogique qu'il a mise en place a été abandonnée cette année faute de personnes pour la reprendre.

Grégory WEGMANN évoque le fait que la gouvernance souhaite que cette expérience puisse être reconduite avec des idées, des pistes pour évoluer.

Stéphanie GRAYOT-DIRX précise que des étudiants font partie du jury (dont Julien BRAULT, Vice-Président étudiant).

L'ensemble des dossiers déposés est consultable au CIPE

Joëlle DEMOUGEOT-LEBEL précise que la DGESIP est intéressée par ce projet et étudie une possible mise en place d'un projet au plan national

Dorian COLAS DES FRANCS indique qu'il va relancer ses contacts auprès d'élus nationaux CNESER

Déborah ARNOLD ajoute que son service a été sollicité pour la réalisation d'interviews des lauréats et la captation des cafés pédagogiques.

Le dossier de candidature va être revu car quand il est déposé par les collègues, cela ne permet pas de se positionner. Pour ce type de dossier, il faudra un dossier à part.

CP	Pas d'observations particulières sur ce prix
-----------	---

6. Offre de formation rentrée 2015

➤ ESIREM : fiche filière de la première année du parcours GEIPI

Laurent BRACHAIS de l'ESIREM présente la fiche filière de la première année de la prépa concours intégrée GEIPI en séance. Il précise que jusqu'alors les modalités de contrôle des connaissances (MCC) étaient les mêmes qu'en L1 et L2, avec certaines matières évaluées en CT.

Avec le repositionnement de la prépa intégrée à l'ESIREM, la volonté est de cadrer avec les critères d'évaluation de la CTI qui axe sur le contrôle continu. Les MCC se rapprochent plus de celles connues dans les IUT. Il existe une validation par semestres qui peuvent se compenser entre eux quand ils sont consécutifs. Si l'étudiant doit repasser un semestre, il conserve les ECTS acquis. L'avis du jury sera bien sûr requis pour toute situation individuelle.

Il précise que cette prépa est associée à Agrosup. Pour clarifier le document, ils ont retiré tout ce qui concerne les étudiants d'Agrosup car les MCC ne sont pas les mêmes.

Les MCC relatives à la première année « rénovée » s'appliquent dès cette rentrée 2015. Celles pour la seconde année seront d'actualité à la rentrée 2016.

CP	Pas d'observations particulières
-----------	---

➤ Différentes composantes : demandes de modifications de fiches filières

Grégory WEGMANN présente les différentes demandes des UFR STAPS, Sciences de Santé, IAE, Droit, Sciences économique et Politique et de l'IUT Chalon-sur-Saône.

Il précise qu'il y a la fiche filière de la L2 Gestion qui ouvre cette année après l'ouverture de la L1 à la rentrée 2014.

La L2 Gestion était évoquée dans le tableau des MCC de juin 2015 mais c'était trop complexe à comprendre (détails des modifications entre L2 ancienne version et nouvelle version). Il fallait une fiche filière en bonne et due forme.

Dorian COLAS DES FRANCS indique aux membres de la CP qu'on ne devrait pas étudier des demandes qui seront in fine validées au-delà du mois qui suit la rentrée universitaire (car la CFVU est le 7 octobre 2015). Tout doit normalement être acté dans le délai imparti rappelé par les textes.

Grégory WEGMANN précise qu'en effet les demandes de modifications de MCC sont soumises à des règles de gestion claires. Le « timing » prévu dans le calendrier des conseils centraux de septembre et octobre 2015 ne permet pas une adoption avant le 30 septembre.

Grégory WEGMANN propose que ces demandes soient transmises à la CFVU et insiste sur le fait que c'est à titre très exceptionnel.

CP

Les remarques seront transmises aux élus de la CFVU

Aucune autre demande ne sera traitée au-delà de la CFVU du 7 octobre 2015 compte tenu des remarques faites au sujet des délais à respecter

7. Conventions pédagogiques

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne et le Rectorat de l'académie de Dijon pour la gestion des étudiants de CPGE

Stéphanie GRAYOT-DIRX précise que c'est une convention d'application de la convention cadre validée par les conseils centraux au début de l'année civile 2015. Elle concerne les étudiants CPGE.

Il y a eu la constitution de 3 groupes de travail par grands domaines : DEG - ALL et SHS - STS, composés d'enseignants chercheurs et de proviseurs de lycées avec CPGE.

Il existait déjà des conventions avec les CPGE, qui ont servi de base à la rédaction de cette convention. Côté université, trois directeurs d'UFR ont été impliqués : Messieurs BLAIS, SALVADORI et THOMAS.

Tous les élèves de CPGE doivent s'inscrire à l'université de Bourgogne à compter de cette rentrée 2015. Plusieurs solutions ont été envisagées dont une avec l'AMUE et APB qui n'a pas aboutie (réponse mi-septembre 2015).

On va mettre en place une solution « maison » avec l'utilisation de l'application « e-candidat ». A l'heure actuelle on rencontre des difficultés de mise à jour d'APOGÉE. Cela repousse donc les tests pour lancer les IA via e-candidat. On envisage donc des IA plutôt en novembre.

Liliane PELLECUER revient sur la rédaction de la convention. Il faudrait que cela soit plus clair au niveau des modalités d'obtention du DEUG car à la lecture, on a tendance à ne retenir que les modalités propres à son domaine. Stéphanie GRAYOT-DIRX indique qu'en effet il faudrait une note de bas de page relative à l'obtention du DEUG.

Luc IMHOFF évoque la situation des étudiants qui seront « non-inscrits » à l'uB lors des commissions CAE. Stéphanie GRAYOT-DIRX précise que la convention prévoit que seuls les étudiants inscrits auront des ECTS, les autres n'auront pas d'ECTS.

Liliane PELLECUER revient sur la situation des étudiants CPGE pour l'inscription en L2 car il y a des conditions précises.

Stéphanie GRAYOT-DIRX répond que cela pourra être paramétré dans e-candidat conformément aux règles de gestion devant être appliquées pour ces étudiants. Pour la L1, les IA se feront par grand domaine car il semble difficile de demander à un étudiant de CPGE de choisir une L1 disciplinaire alors qu'il vient d'arriver dans un cursus complexe. Elle précise que le lycée Carnot qui compte de nombreuses CPGE échange positivement avec l'Université de Bourgogne.

Stéphanie GRAYOT-DIRX précise que la question des conventions pour les étudiants de BTS va être remise en chantier pour cette année.

CP

Pas d'observations particulières sur cette convention

➤ Convention entre l'Université de Bourgogne (Sciences Humaines), laboratoire THéMA et la SNCF

Cette convention est signée chaque année et concerne une gare différente. C'est un partenariat intéressant car la SNCF prend en charge les frais de mission.

8. Présentation de l'évaluation de la formation et des enseignements en troisième année de Licence (CIPE)

Cathy PERRET présente le dossier aux membres de la CP. Elle rappelle que ces évaluations sont annuelles et concernent des niveaux différents chaque année. La première évaluation des L3 a eu lieu en 2009-2010.

L'évaluation des formations de L3 (hors licences professionnelles) se fera sous la forme d'un questionnaire unique proposé aux enseignants et étudiants de L3 en 2015-16.

L'évaluation des enseignements de L3 sera menée à minima UE par UE, avec la possibilité d'une évaluation cours par cours.

Les responsables des L3 ont été interrogés sur le projet de questionnaire et ont eu une dizaine de jours pour répondre. C'est le document revu qui est aujourd'hui présenté en CP.

Principes adoptés pour l'évaluation :

Anonymat des étudiants et des enseignants répondants aux enquêtes

Priorité des enquêtes en ligne versus papier

Prise en charge des coûts de la reproduction des questionnaires papier par les composantes

Enquête semestrielle par questionnaire auprès des étudiants de L3 concernant chaque enseignement ou UE

Enquête annuelle par questionnaire auprès des étudiants de L3 concernant la formation en mars 2016 ou durant la seconde vague d'évaluation des enseignements (choix des directeurs des études de L3)

Enquête en ligne annuelle par questionnaire auprès des enseignants de L3 assurant des cours dans la L3. Cette enquête est menée en fin d'année dans chaque formation à l'issue de l'envoi des rapports d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Questionnaires uniques pour tous les L3 de l'uB

Questionnaires discutés par la commission de la pédagogie et validés par le CFVU

Traitements des questionnaires par le CIPE sauf si moins de 6 répondants ou moins de 30% de taux de participation aux enquêtes

Diffusion des résultats par le CIPE

Les écrits des étudiants ne feront l'objet d'aucune correction par le CIPE

Organisation des évaluations :

Information sur l'évaluation par les directeurs de composante et les directeurs de

Organisation logistique de la passation des questionnaires auprès des étudiants :

Construction des enquêtes en ligne et papier par le CIPE

Planification des enquêtes auprès des étudiants : responsables de L3 en concertation avec le CIPE (temps prévu dans l'emploi du temps, réservation de salles informatiques)

Traitements des questionnaires par le CIPE :

Lorsque le taux de réponse (étudiants et enseignants) est inférieur à 30% ou lorsque le nombre de participants aux enquêtes est inférieur à 6 : aucun rapport n'est produit.

Les rapports sont produits pour chaque L3, chaque composante et l'ensemble de l'uB.

Les thèmes d'évaluation sont décrits :Pour les étudiants :

Objectifs de la formation ; Organisation et contenu de la formation ; Environnement de la formation

Informations communiquées auprès des étudiants ; Informations sur les étudiants

Informations sur les cours et les UE ; Propositions des étudiants

Pour les enseignants :

Organisation et contenu de la formation ; Environnement de la formation

Informations communiquées auprès des étudiants ; Informations sur les pratiques enseignantes

Informations sur les rapports du CIPE reçus par les enseignants ; Informations sur les enseignants

Propositions des enseignants

Cathy PERRET détaille le calendrier prévisionnel de gestion de ces évaluations. Elle revient ensuite sur les modalités de diffusion des résultats d'évaluation de la formation et des enseignements.

Elle précise qu'une soixantaine d'enseignants se sont opposés l'an passé à la diffusion de résultats en L1

Les responsables de L1 ont en effet reçu récemment des résultats d'évaluation

Sébastien CHEVALIER précise qu'il est important que les étudiants et les enseignants comprennent bien l'utilité de ces évaluations pour s'en saisir. Il faut communiquer sur cette démarche.

Cathy PERRET indique que compte tenu des moyens dont dispose le CIPE, l'année 2015-2016 s'annonce extrêmement chargée, sans aucune marge de manœuvre. Elle rappelle que le CIPE a intégré des évaluations pour l'ESIREM, l'ESPE et l'IUT. Parallèlement, il y a des enseignants qui ont de moins en moins d'heures donc cela pose un problème pour la passation des questionnaires.

Des membres de la CP posent la question de la possible évaluation en autonomie par les composantes. Le problème de la confidentialité des données se pose. Le CIPE apparaît au sein de l'UB comme une instance assez indépendante et pour l'analyse il a une forte légitimité. Cathy PERRET précise qu'évidemment, il y a des évaluations sauvages qui peuvent arriver mais quels en sont les effets ?

S'agissant de la diffusion des résultats d'évaluation, Grégory WEGMANN précise qu'un rappel peut être fait en réunion des Directeurs de composantes.

Claire CACHIA précise que les Directeurs d'études doivent faire des retours de ces évaluations au sein de leurs UFR. Il faut à minima que cela soit évoqué dans les conseils de composantes.

Ça serait frustrant pour les étudiants de ne pas avoir de retours alors qu'ils passent un certain temps à répondre au questionnaire.

La question du « bon timing » se pose également car selon les formations, il y a des examens ou des départs en stage. Il n'est pas toujours facile de pouvoir les mobiliser.

Sur la diffusion des résultats, quid de la diffusion sur le web? Cathy PERRET rappelle que la question est ouverte. Le souhait de la gouvernance est de ne pas procéder à une diffusion large concernant les évaluations des enseignements. Ensuite au niveau des formations, cela pourrait sans doute être envisagé.

Il faudrait au moins une synthèse diffusée au niveau de la composante ou de l'UB.

Cathy PERRET indique qu'une enseignante de L3 a demandé l'ajout d'une question en page 9 (*question 6 : « L'enseignement dispensé et les travaux demandés sont généralement stimulants »*).

Il apparaît aux membres de la CP que les autres questions sont plutôt neutres alors que celle-ci est plus sur des ressentis.

Pour UFR langues et Communication, Isabelle SCHMITT précise que la question 5 n'a pas de sens. Cathy PERRET précise qu'un renvoi sur cette question indique bien de ne pas en tenir compte si la question est inadaptée.

On note que sur l'ajout de la question 6, l'avis est plutôt négatif.

On passe au questionnaire sur la formation ensuite où les éléments sont assez stables. Le CIPE demande aux étudiants de ne citer aucun nom. C'est plus compliqué de gérer cet aspect sur des formulaires remplis en ligne.

Il faut noter que la DGESIP est très informée du fait que le CIPE existe à l'UB et le cite en exemple dans bon nombre d'ateliers d'échanges. Dans le cadre de la préparation du futur contrat, il sera intéressant de montrer comment les évaluations et les apports du CIPE peuvent être pris en compte dans la construction des maquettes de formation.

CP	Les remarques faites en CP seront transmises aux élus de la CFVU
-----------	---

9. Questions diverses

Dorian COLAS DES FRANCS, Vice-président étudiant du Conseil Académique, souhaite s'exprimer au sujet des étudiants suivant un double cursus qui rencontrent des difficultés avec des cours, des TD et des examens qui se chevauchent. Il faudrait envisager un statut spécifique pour ces étudiants.

On peut étudier cette question soit dans le cadre de la CP soit dans un groupe de travail afin que cela puisse être pris en compte dans le Référentiel commun des études.

A part le statut spécifique des bi-licences, il ne semble pas exister de statut spécifique or cela pose un réel souci.

Etablir des règles claires permettrait de plus d'aider les enseignants qui gèrent des étudiants étant dans deux cursus. Souvent il existe bien des modalités de gestion mais elles ne sont pas écrites. Les étudiants perdent alors du temps et de l'énergie à expliquer et à demander des aménagements leur permettant de suivre au mieux les deux cursus.

L'ordre du jour étant épuisé, Grégory WEGMANN clôt la séance à 11 heures 35.

Le Vice-Président de la CFVU

validé

Grégory WEGMANN

*Prochaine CFVU: 7 octobre 2015
Prochain CA : 20 octobre 2015*

DIFFERENTS DOSSIERS VUS EN CP 29.09. 2015 ET CFVU 07.10. 2015

Porteur du projet	Dossiers présentés	Observations CP	AVIS CFVU
Stéphanie GRAYOT-DIRX, Vice-Présidente PFVU	Prix d'Excellence en Enseignement : bilan et lancement de la campagne pour l'année 2016	Cf compte rendu CP	Avis favorable moins 1 abstention
Alain TABARD, Vice-président PSIUN	Appel à projets « pédagogie numérique 2016 ». Nb : changement de calendrier pour le volet 2, cf document ci-dessous	Cf compte rendu CP	Avis favorable à l'unanimité
Stéphanie GRAYOT-DIRX, Vice-Présidente CIPE	Modalités d'évaluation de la formation et des enseignements en troisième année de Licence (CIPE) pour l'année 2015-2016	Voir le compte rendu pour les observations particulières	Avis favorable à l'unanimité

Proposition de calendrier AAP pédagogie numérique 2016

Mardi 29 septembre 2015	Présentation de l'appel à projet en Commission de la Pédagogie.
Mercredi 7 octobre 2015	CFVU.
Jeudi 22 octobre 2015	CA. Approbation du volet 1.
Fin octobre 2015	Lancement de l'appel à projet (Volet 2).
Novembre 2015 – février 2016	Réunions d'information et échanges dans chaque composante. Echanges informels dans le cadre du bac@sable (pedagolab)
Mars – mai 2016	Rencontres avec équipes pédagogiques pour affiner et finaliser projets avant dépôt.
Mercredi 11 mai 2016	Échéance de l'appel à projet volet 2.
Juin (date non connue)	Commission de la Pédagogie
Juin (date non connue)	CFVU
Jeudi 30 juin 2016	CA